



# CFPPA du Gers

FORMATIONS ADULTES & APPRENTISSAGE

## Brevet de Technicien Supérieur Agricole Viticulture-œnologie

FORMATION CONTINUE

### Relation Emploi/Formation

Le technicien supérieur agricole en viticulture-œnologie assure des fonctions :

- En viticulture : de production de raisins en tant que responsable de culture
- En œnologie : de transformation telles que la vinification et l'élevage de vins en tant que responsable de chai.

Le technicien peut également être chargé de missions complémentaires de gestion et de commercialisation.

### Contenu de la formation

Acquérir les connaissances, compétences et savoir-faire pratiques nécessaires à l'exercice du métier de technicien.

- Environnement économique et social : Sciences économiques, sociales et juridiques ; Droit et filière ; L'entreprise vitivinicole
- Traitement des données et informatique : Mathématiques appliquées, statistiques ; Informatique
- Techniques d'expression : Anglais ; Communication, animation, documentation
- Enseignements scientifiques et techniques : Processus viticole ; Système vitivinicole et territoire ; Processus d'élaboration et conservation des vins ; Qualité, sécurité, environnement
- Modules d'initiative locale (MIL) : MIL 1 Production et distillation Armagnac et Floc ; MIL 2 : Découverte bassin viticole Modules d'accompagnement Education physique et sportive

### Débouchés

Le technicien supérieur peut exercer ses fonctions en tant que :

- Indépendant : Chef d'exploitation
- Salarié participant à l'itinéraire technique de production de raisin et de sa transformation : Chef de culture ; Maître de chai ; Caviste ; Responsable du vignoble ; Chef d'équipe
- Salarié en cave coopérative avec des missions de conseil, de suivi et de contrôle

### Lieu de la formation

CFPPA du Gers – site de Riscle  
Contact : M. Lionel CORTESE  
lionel.cortese@educagri.fr

### Obtention du diplôme

Évaluations en contrôle en cours de formation (50%), en épreuves terminales écrites et orales (50%)

### Conditions d'accès

- Prérequis : validation du projet professionnel à travers une expérience ou une immersion dans le métier
- Dossier d'inscription à retirer auprès du [secrétariat du CFPPA du Gers](#)

### Durée & période

Les parcours sont adaptés selon le niveau d'études du stagiaire.  
1880 heures (12 mois), juin à juin  
Formation en centre : 1320 h / Formation en entreprise : 560 h  
Des dispenses pour les modules du tronc commun sont possibles.

### Financement / Rémunération

Contactez le CFPPA du Gers, votre mission locale, votre conseiller Pôle Emploi, votre employeur ou le FONGECIF de votre région pour étudier les différentes possibilités : Accès individuel ; Congé individuel de Formation (CIF) ; Droit Individuel à la formation (DIF) ; Contrat de sécurisation professionnelle ; Financements individuels

### CFPPA du Gers

Lycée Agri-viticole Voie Edgar Morin - 32400 RISCLE  
Tél 05 62 69 72 16 • lpa.riscle@educagri.fr

